



Côtes d'Armor 2020

CR → réunion du 2 octobre 2007

Groupe de travail prospectif issu de l'O3D

Thème : Développement et prospective économique

1. Les Côtes d'Armor entre image et réalités

La présentation des enjeux économiques offre selon les participants une image trop pessimiste du département (difficultés de recrutement, décalage emplois formations, problématique d'attractivité du territoire, précarisation de la main d'œuvre, difficultés de l'offre touristique, déclin démographique, pression foncière, manque d'une métropole...). Ils ont souligné qu'à cet égard la qualité et le cadre de vie n'apparaissent pas assez.

Les participants perçoivent la tendance des costarmoricains à penser de façon négative leur territoire. Notamment, cette image est véhiculée par les médias qui diffusent des informations sur les formes de pollution agricoles dans le département. L'amende que devra verser l'Etat français à Bruxelles au titre de la qualité de l'eau devrait tout du moins y contribuer si ce n'est renforcer cette image. Cette image médiatique offre une caricature du département qui ne facilite pas la mise en œuvre d'une politique d'attractivité résidentielle et d'attractivité des jeunes, notamment vers les emplois agricoles et agroalimentaires.

Toujours sous l'angle du secteur agricole, contrairement à certaines idées reçues au sujet de l'agriculture intensive et des outils de transformation agroalimentaire, il a été souligné que la qualité des produits alimentaires des Côtes d'Armor et plus largement de la région est au moins égale voire supérieure à celle des produits d'autres régions françaises ou d'Europe. Les efforts accomplis en matière de sécurité et de qualité alimentaire stimulés par les différentes crises alimentaires ont fortement contribué aux résultats actuels.

Par conséquent, il pourrait être utile de communiquer aux costarmoricains des éléments de mesure comparative avec le reste du territoire national des différentes problématiques à l'origine de cette vision pessimiste du territoire afin de contrecarrer certaines de leurs idées reçues (emploi, formation, démographie, qualité et sécurité alimentaire,...).

2. Le développement économique : risques et perspectives de valorisation de l'espace local et de l'identité dans une démarche économique

2.1. Le développement économique du territoire : une économie des ressources naturelles

Le milieu naturel reste la base économique du département

Il a été rappelé que la base du développement économique du département est constituée par la qualité du milieu naturel environnant, que ce soit à des fins agroalimentaires et gastronomiques (pêche, agriculture) ou touristiques et de loisirs. Plus particulièrement, les participants ont insisté sur l'importance des enjeux agricoles et du maintien de la qualité de cet environnement naturel pour l'avenir du territoire en regard de la forte présence de ce secteur dans le département.

Ainsi, en matière de développement économique, il leur semble que l'agriculture et l'agroalimentaire doivent rester des priorités en veillant particulièrement au maintien et développement des unités de transformation. Ce d'autant que :

- d'une part, les tentatives de diversification du tissu industriel ne se sont pas avérées très concluantes jusqu'à présent (cf. NTIC,...),
- d'autre part, le développement des zones d'activités et commerciales grèvent la qualité du paysage et concurrencent les espaces agricoles, ce qui peut

légitimement conduire à s'interroger sur leur opportunité économique dans le contexte départemental.

L'enjeu de la qualité au cœur du modèle agricole

Il a été rappelé en préambule les trois types de marché alimentaire qui coexistent aujourd'hui :

- le marché de masse qui représente environ 75% des débouchés agricoles du département,
- les marchés de niches (bio, label) qui représente un potentiel de 15 à 20% des débouchés,
- les nouveaux produits tels les aliments fondés sur les propriétés sanitaires des aliments.

Le principal enjeu agricole pour les participants est la garantie de qualité et de sécurité des produits alimentaires pour :

- répondre à une demande de plus en plus exigeante à cet égard,
- différencier les produits français vis-à-vis de la concurrence internationale croissante,
- accroître la valeur ajoutée des produits alimentaires tant dans la production que dans la transformation.

De fait, les acteurs agricoles et alimentaires constatent la convergence des normes de certification et de celles propres aux labels. La croissance de filières non OGM certifiées est d'ailleurs une source de différenciation pour les acteurs agricoles du département. En outre, des transferts de techniques de traitement sanitaire du bio vers le secteur traditionnel se développent en raison du moindre coût environnemental et économique des intrants (exemples des légumiers) au-delà des normes imposées par l'Union Européenne.

Les participants ont alors présenté l'intérêt d'une démarche qualité transversale incluant tant la production de masse que les marchés de niches ou les produits innovants au sein d'une hiérarchie de normes plus ou moins contraignantes. Cette démarche de qualité aurait tout intérêt à s'appuyer sur l'affirmation d'une identité locale et d'un terroir pour valoriser la capacité des acteurs locaux à s'engager dans cette direction et inclure la notion de proximité dans les produits. Il s'agirait ainsi de garantir que l'ensemble des produits alimentaires du département comprennent un socle commun de qualité, sécurité et fiabilité. Enfin, cette démarche aurait également tout intérêt à développer une stratégie de marques, vecteurs de reconnaissance auprès des consommateurs.

Quels marchés de masse pour demain ?

L'essor de la demande d'Europe de l'Est asiatique, notamment chinoise, ne pourra pas être satisfaite entièrement par la production des ces pays et sollicitera les autres économies agricoles à l'échelle mondiale, représentant ainsi un énorme marché potentiel pour l'industrie agroalimentaire française.

Cependant, sur les marchés internationaux, y compris dans une vision prospective, le prix semble devoir rester le critère déterminant des consommateurs, d'autant plus en regard des évolutions à venir de la PAC, ce qui interroge sur les perspectives de produits français sur ces marchés alors qu'ils sont positionnés sur la qualité qui nécessairement s'appuie sur des coûts de production plus importants. De plus, la dualité des consommateurs citoyens français requiert une production de masse de qualité mais à coût abordable.

Cette pression sur les coûts interroge également la pérennité des approvisionnements des transformateurs locaux en produits bretons face à la concurrence internationale des produits non transformés (ex. volaille), qui tend à distendre le modèle de développement agricole breton fondé sur la proximité des lieux de production et de transformation.

Dans ce contexte, la question qui se pose alors est la pertinence de la poursuite d'une production agricole de masse à l'horizon 2020 dans les côtes d'Armor, quelque soit son degré de fiabilité et de qualité.

Néanmoins, d'après l'ensemble des participants, les incertitudes sur les débouchés de la production de masse ne doivent pas détourner les agriculteurs de ce marché, au risque de voir les unités de transformation se délocaliser et les emplois se perdre.

Il est alors légitimement possible de faire l'hypothèse d'une production agricole centrée sur les marchés européens plutôt qu'aspirant à une croissance des exportations dans le reste du monde, malgré le fait qu'un positionnement de niche de qualité fondée sur un marketing développé puisse s'avérer relativement pérenne.

Cependant, il reste envisageable et souhaitable d'acquérir une capacité d'exportations de des technologies agricoles et agroalimentaires du département (amélioration génétique, sécurité alimentaire, traçabilité,...).

Développement agricole et optimisation du développement local

Une autre forme de développement, non exclusive d'une présence sur les marchés internationaux, vise à optimiser le développement local engendré par l'économie agricole en fixant localement les activités économiques et les emplois qui en découlent. Cette aussi une façon de se prémunir contre les risques de délocalisations des unités de transformation des productions de masse.

Par conséquent, les participants estiment ainsi que les acteurs département aurait tout à gagner à faire en sorte de réintégrer dans l'espace local des unités de transformation des produits agricoles du département situés à des centaines voire des milliers de kilomètres de là et dont les produits finis parviennent ensuite en Bretagne au travers des circuits de distribution.

C'est bien entendu aussi tout le potentiel des circuits courts et leur philosophie de développement durable qui est a été souligné, caractérisé par :

- d'une part une réduction des coûts de transports et de leur pollution, dans un univers économique où le coût du pétrole a une incidence de plus en plus importante sur les arbitrages des acteurs économiques,
- d'autre part l'essor d'une production agricole de proximité et de qualité, notamment bio, satisfaisant la demande croissante d'une population de plus en plus exigeante.

D'ailleurs, nombre de collectivités locales sont sensibilisées à cette problématique et se sont fixées des objectifs de consommation de produits bio (ex. cantines scolaires).

Cependant, les participants ont constaté que l'offre actuelle des circuits courts et des cultures bios ne sont pas aujourd'hui capables de répondre à une telle demande malgré la croissance constante de ce segment du marché agroalimentaire. Le risque est alors de voir se développer les importations de produits bios d'autres territoires ou d'autres pays en retombant dans les travers de l'industrie dont cette catégorie de producteurs est aujourd'hui le détracteur. La double question qui est alors posée est de savoir :

- dans quelle mesure les outils de transformation actuels seraient susceptibles d'intégrer ce type de production afin de lui faire dépasser son stade d'économie artisanale, ce qui permettrait également d'éloigner le risque de délocalisation de ces outils de production,
- dans quelle mesure les élus locaux sont-ils prêts à peser de tout leur poids pour son développement.

Enfin, il serait profitable d'accroître la lisibilité et la visibilité de l'offre locale en produits du terroir.

La diversification des revenus agricoles

L'alternative à la poursuite d'une production de masse est également la diversification des revenus agricoles. Cependant, la venue des agriculteurs sur d'autres marchés que leur marché traditionnel se heurte aux réticences des acteurs d'autres filières. Typiquement, l'essor du secteur touristique dans les espaces ruraux vient se heurter aux acteurs touristiques en place.

2.2. De fortes interrogations sur la cohérence du développement des commerces avec les enjeux territoriaux

La présentation sur l'avenir des commerces a suscité des craintes chez les participants accentuées par trois tendances :

- la disparition programmée des CDEC par l'Union Européenne au titre de la libre concurrence dont certaines dispositions seront incluses dans les Scot,
- la disparition des services publics en milieu rural qui accélère celle des commerces,
- le regroupement des services et commerces de proximité qui, bien que bénéficiant d'effet de taille, font aussi courir un risque plus grand en termes d'emplois local en cas de difficulté économique.

Notamment, en lien avec la disparition de la CDEC, les participants s'attendent à une explosion des surfaces commerciales alors que déjà chaque année, une part importante du foncier des principales communes du département est déjà gagné par celles-ci (St Brieuc, Lannion - 1^{ère} surface commerciale compte tenu de sa population). Loudéac se situe pleinement dans cette dynamique (80 ha de surface commerciale prévus). Cette perspective est inquiétante d'un point de vue de développement durable pour plusieurs raisons :

- risque économique :
 - lié au risque de déséquilibre entre l'offre et la demande qui augure de faillites à venir, telles que cela se voit déjà à Lannion (ex. 80 ha à Loudéac alors que la population de son territoire diminue),
 - lié à la concurrence d'occupation des sols au détriment des espaces agricoles.
- risque social :
 - sur-occupation du foncier et de l'immobilier alors que les logements se font de plus en plus chers (y compris lié à l'extension des commerces en centre-ville),
 - risque de perte d'emplois des commerces en faillite,
 - accentuation de la concurrence des commerces de centres villes susceptibles d'y perdre leur dynamisme, au détriment de l'attrait et de l'animation sociale des cœurs de ville (ex. pour les personnes âgées peu mobiles).
- risque environnemental :
 - en raison de l'imperméabilisation des sols en zone humide (problème d'inventaire des zones humides),
 - en raison de la défiguration des paysages occasionnée,
 - en raison des faillites potentielles à venir conduisant à l'apparition de friches commerciales.

2.3. L'emploi : gérer la pénurie de main d'œuvre et réduire la précarité

Tensions de main d'œuvre et risques économiques

Les tensions sur l'emploi dans certains secteurs d'activités, comme l'agroalimentaire, l'hôtellerie restauration ou les services à la personne, ont été confirmées par les participants. Notamment dans l'agroalimentaire, ces tensions font courir un réel risque économique au département. En effet, face à cette pénurie, plusieurs attitudes peuvent être adoptées par l'industrie agroalimentaire :

- amélioration des conditions de travail et de rémunérations et promotion des emplois,
- embauche massive d'immigrés excluant les résidents de ces emplois,
- délocalisations des unités de transformation.

Il s'agit alors de rechercher une meilleure adéquation entre emplois et formations alors qu'il est constaté un fort exode des jeunes du département.

Il a aussi été rappelé que le BTP ne souffre plus autant d'un manque d'attractivité que par le passé du fait de rémunérations qui se sont élevées, ce qui a été facilité par l'essor de ce secteur.

Des formations adaptées

Cependant, les participants n'adhèrent pas totalement au besoin d'adaptation de la formation aux besoins des entreprises. En effet, il ne leur semble pas pertinent d'adapter la formation initiale qui jusqu'à présent a démontré son efficacité dans le département et doit être à même de garantir un socle de connaissances fondamentales. Il s'agirait alors de concentrer l'effort d'adaptation sur la formation professionnelle, d'autant que les jeunes sont plus sensibles au besoin d'adaptation de leurs compétences à leur milieu professionnel une fois qu'ils l'ont intégré et que la formation continue est une source de durabilité des emplois. Pour ce faire, les leviers de la réforme de la formation professionnelle, tel que le Droit Individuel à la Formation (DIF), gagneraient à être davantage utilisés.

Des emplois de qualité

Par ailleurs, il semble nécessaire aux participants de faire davantage correspondre les débouchés professionnels de ces secteurs en tension aux attentes des jeunes du département, en particulier sous l'angle des conditions de travail, de la rémunération, et de la pérennité des emplois, autrement dit il s'agit d'être en mesure de proposer des offres d'emplois de qualité et d'en faire la promotion, notamment en revalorisant les métiers manuels.

A cet effet, la notion de qualité de l'emploi peut être également mise en relation avec la finalité de ces emplois. Il est en effet constaté un engouement des jeunes pour les problématiques de développement durable quelque soit le secteur d'activités et que ce soit au stade de la formation initiale ou de l'activité. Il serait ainsi profitable aux entreprises de montrer leurs efforts et accomplissements en la matière afin d'accroître leur attractivité auprès de cette population.

2.4. Les opportunités de l'économie du temps libre

Les participants ont pointé les atouts du développement d'une économie du temps libre (35h, retraités) pour les activités culturelles, sportives de plein air et touristiques. Ils ont aussi confirmé l'enjeu d'une désaisonnalisation de la saison touristique afin d'être mieux à même de répondre à une fragmentation plus importante des séjours touristiques (séjours courts). En ce sens, la future LGV représente un atout important.

Il s'agit d'ailleurs autant d'attirer et de fidéliser des clients d'autres régions que de permettre de conserver davantage les costarmoricaains sur leur territoire en période de congés ou de week end, plutôt que de les voir s'envoler vers d'autres destinations.

Pour accroître cette fidélisation il semble nécessaire de développer une offre touristique, culturelle et sport «Nature » (pêche, randonnées,...) plus complète et plus adaptée, notamment au travers du développement d'une offre « à la carte », qui réponde mieux aux attentes d'une demande de plus en plus en recherche d'une individualisation et personnalisation des produits.

Pour ce faire, les associations locales doivent se regrouper pour travailler en commun à l'échelle des territoires infra départementaux sur les objectifs et modalités d'animation de ces territoires.

La limite au développement d'une offre d'économie du temps libre reste l'absence d'une métropole d'importance dans le département.

Prochaine réunion le mardi 27 novembre à 9h15